

Direction Opérationnelle Des Télécommunications d'Annaba

SOUS DIRECTION TECHNIQUE

DEPARTEMENT RESEAU D'ACCES

REF : DOT/SDT/DRA/RU/ 240 /2023

Annaba le, 07/06/2023

A Monsieur le Gérant de l'Entreprise

PROTEC Phone –Chaker Sofiane-

Cité 119 RUE MAATAR LAKHDAR - ANNABA

OBJET : Mise en demeure N°02.

Projet : Travaux de surélévation et réfection des assises et encadrement et nettoyage des chambres CMP ANNABA

Bon de commande N° : 230304 du 23/04/2023, ODS N° : 111/2023 du 23/04/2023.

Monsieur,

Dans le cadre de l'exécution du projet mentionné en objet, confié à votre entreprise dans le cadre des contrats d'adhésion, dont l'ouverture a été prononcée le 26/04/2023. il a été constaté l'absence de votre entreprise et les travaux demandés enregistrent un retard considérable.

A cet effet, je vous mets en demeure pour la deuxième fois afin de reprendre les travaux de surélévation et réfection des assises et encadrement et nettoyage des chambres CMP ANNABA dans un délai de 24 heures à partir de la date de la première parution de la présente dans le site WEB d'Algérie Telecom.

A défaut, Algérie Telecom DOT ANNABA se réserve le droit d'appliquer des mesures administratives à l'encontre de votre entreprise conformément aux clauses contractuelles.

7 3 000 2023
Direction Opérationnelle des
Télécommunications - Annaba